

EXERCICE 2025**COMMISSION DE LA RECHERCHE**
Séance du 14 octobre 2025**AVIS n°CR/2025-A10**

La commission de la recherche s'est réunie le 14 octobre 2025 en séance plénière, sur convocation du Président du Conseil académique adressée 15 jours auparavant.

Point de l'ordre du jour :

1. Convention Cadre avec le Musée d'Orsay (F. Nerlich)
2. Conventions Inserm (US 61 & CIC 1415)
3. Convention Fondation Rabelais/UFR Odontologie

Vu le code de l'éducation ;
Vu les statuts de l'université de Tours ;

Exposé de l'avis :

La Commission recherche doit donner son avis sur :

1) Convention Cadre avec le Musée d'Orsay (F. Nerlich) :

France Nerlich, EC de l'UT est actuellement en délégation au sein du Musée d'Orsay pour piloter la préfiguration d'un centre de Recherche au sein de ce musée. Elle a proposé une convention cadre permettant de mettre en place des actions à destination des étudiants de M2 et des laboratoires tourangeaux intéressés.

2) Conventions Inserm (US 61 & CIC 1415)

- **US 61** – Plateau technique Analyse des Systèmes Biologiques

La plateforme PPF-ASB a été labélisée INSERM en octobre 2024 et élargie à une plateforme du CHU. Il s'agit ici de la convention tripartite UT-INSERM-CHU pour organiser le fonctionnement de l'unité de services.

- **CIC 1415** – Centre d'Investigation Clinique

Il s'agit ici de la convention tripartite UT-INSERM-CHU pour organiser le fonctionnement du Centre d'Investigation Clinique sur la période 2024-2028

3) Convention Fondation Rabelais/UFR Odontologie

Il s'agit de la création de la fondation Apolline qui sera abritée par la fondation Rabelais. Elle sera dotée d'un don à hauteur de 300 K€ sur 3 ans. Les objectifs de la fondation sont entre autres contribuer au développement du projet de soins et de santé de la faculté, soutenir le développement de la recherche et l'innovation en odontologie, encourager les innovations dans le champ de l'enseignement (formation initiale et continue), Œuvrer à l'attractivité du territoire auprès des étudiants et des entreprises, financer des achats complémentaires de matériel pour les CH partenaires de l'UFR, alimenter un fond de secours pour les étudiants en précarité.

Proposition d'avis soumis à la commission :

Avis favorable sur ces 4 conventions

Après en avoir délibéré, la commission de la recherche donne un avis favorable sur la convention avec le musée d'Orsay et les 2 conventions avec l'Inserm, comme suit :

Nombre de membres constituant la commission : 40 Nombre de membres en exercice : 37 Quorum : 19 Membres présents : 21 Membres représentés : 3 Total des membres présents et représentés : 24	DÉCOMPTE DE VOIX Abstentions : 0 Votants : 24 Blanc(s) ou nul(s) : 0 Votes exprimés : 24 Majorité requise : 12 Pour : 24 Contre : 0
--	---

Après en avoir délibéré, la commission de la recherche donne un avis favorable sur la convention avec la fondation Rabelais, comme suit :

Nombre de membres constituant la commission : 40 Nombre de membres en exercice : 37 Quorum : 19 Membres présents : 21 Membres représentés : 3 Total des membres présents et représentés : 24	DÉCOMPTE DE VOIX Abstentions : 0 Votants : 24 Blanc(s) ou nul(s) : 0 Votes exprimés : 24 Majorité requise : 12 Pour : 21 Contre : 3
--	---

Pièce jointe :

1. Convention Cadre avec le Musée d'Orsay (F. Nerlich)
2. Convention Fondation Rabelais/UFR Odontologie

Fait à Tours, le 23 octobre 2025,

Le Président du Conseil
académique

Daniel ALQUIER

